

MONTANT DÛ➔	Cotisation :	+ Adhésion :	TOTAL =	€
Date de présentation	Montant	Banque	N° de chèque	Nom du payeur
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				

TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DÛ

L'inscription à l'E.MC.R. implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur remis ce jour à l'adhérent.

La responsabilité de l'école n'est engagée que pendant la durée des cours dispensés à l'élève. Il appartient donc aux parents des enfants inscrits de prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'assurer de la présence des professeurs et accompagner les enfants jusqu'à l'entrée des salles de cours.

- ☐ Règlement intérieur remis aux parents ou représentant légal
- ☐ Fiche d'urgence complète
- ☐ Fiche du droit à l'image

Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur précédées de la mention « Lu et approuvé » :

DATE :

NOM :

PRENOM :

Informations complémentaires (réservé EMCR)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par l'école de musique Christiane Rolland afin d'inscrire des personnes à l'École de Musique de la commune. Elles sont collectées par l'Ecole de musique et sont destinées à l'École de Musique. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est le contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.